Image not found or type unknown

mariage civil mixte en france

Par **philippe94350**, le **01/03/2011** à **16:37**

bonjour,je suis français et j'ai rencontré une algérienne en juin 2008 en algérie nous voulons nous marier içi elle n'a pas de passeport ni de visas et je suis obligé de patienter pour qu'elle puisse venir en france.nous nous aimons elle travaille depuis mars 2009 et elle veut travailler en france ou continuer ces études.elle à déjà fait 2 ou 3 demandes de visas qui lui ont été refusées entre 2008 et 2010 elle essaie de faire tout son possible pour venir,elle passe des concours...etc.elle a même repassé son bac en 2010 et moi je n'en peux plus d'attendre car nous nous aimons vraiment.c'est un mariage d'amour que nous voulons faire pas un mariage blanc.elle ne veut plus rester là-bas elle est fatiguée de part son travail + c'est
elle qui fait pratiquement tout à la maison avec ses soeurs sa belle mère ne fait pratiquement rien alors aidez moi svp à la sortir de là parce qu'elle n'en peut plus et qu'elle aimerait être avec moi.comment pouvons nous faire pour qu'elle arrive en France et faire le mariage civil dans ma commune.donnez-moi un max d'info svp.je vous remercie par avance.et donnez moi une réponse le plus vite possible.
merci

Par **Domil**, le **01/03/2011** à **16:40**

Vous devez faire le dossier de mariage et publier les bans. Quand ça sera fait, il faudra demander un visa dit de "fiancé" (qui est souvent refusé).
La meilleure solution c'est de vous marier en Algérie

Par **Domil**, le **03/03/2011** à **13:19**

Attention aux arnaques des n° surtaxés en douce, ne payez jamais rien, ne donnez sous aucun prétexte ni n° CB, ni coordonnées bancaires

Par **rugbys**, le **03/03/2011** à **14:25**

Attention, ne répondez pas au message de IIAC et surtout pas sur sa messagerie perso.
s'il a des conseils à vous donner, qu'il le fasse sur ce site, ne communiquez aucune copie de pièces d'identité ou de RIB...
IIAC allez voir ailleurs !

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés